

## **Exigences concernant les présences aux réunions d'organisation**

**I-52**

Pas moins de neuf (9) membres fondateurs, tous inscrits et en règle, doivent être présents tout au long de la réunion d'organisation avant que le club puisse être officiellement fondé.

(Déc. 1965; mars 1980; juill. 2004; sept. 2008; déc. 2012; déc. 2013)